

## Appel à candidature - FranceAgriMer

*Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.*

*En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.*

*Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.*

### Gestionnaire administratif

Direction des Interventions / Service Programmes opérationnels et promotion /  
Unité Pêche

<b>N° appel à candidature : 25956</b>	<b>Catégorie : B</b>
<b>Cotation parcours professionnel : SO</b>	<b>Cotation Groupe RIFSEEP : 2 si corps SA (application des barèmes RIFSEEP services centraux du ministère en charge de l'agriculture)</b>
<b>Filière d'emploi : 7 – Economie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides</b>	
<b>Poste vacant</b>	<b>Localisation :</b> 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

#### Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application de l'article L332-2 2° du Code Général de la Fonction Publique), éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

#### Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public sous tutelle du Ministère en charge de l'agriculture.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance rénovée fin 2019.

La Direction des Interventions est chargée de gérer des mesures d'aide européennes et des dispositifs nationaux d'accompagnement. Une partie de ces aides et dispositifs relève du secteur de la pêche et de l'aquaculture et est gérée par une entité dédiée : l'unité « pêche ».

<p>Cette unité est composée de façon pérenne de douze personnes, son périmètre d'intervention s'accroît et elle utilise si nécessaire du personnel temporaire. L'unité pêche intervient en particulier sur une vingtaine de mesures européennes relevant du Fonds européen aux affaires maritimes, à la pêche et à l'aquaculture (FEAMPA). Elle y instruit les demandes de subvention et de paiement déposées par les bénéficiaires d'aide. L'unité gère également d'autres dispositifs d'accompagnement de la filière pêche et aquaculture à partir de fonds nationaux (Ecolabel pêche durable, fonds de cautionnement pour les achats de la pêche, aides spécifiques nationales notamment plan de relance pêche et aquaculture et plan cétaqués, ...).</p> <p>L'unité est organisée en plusieurs pôles de gestion selon les aides gérées et l'agent recruté sera rattaché à l'un de ces pôles/ Chaque pôle est constitué d'une équipe d'agents chargés d'instruire des dossiers et est placée sous la responsabilité d'un encadrant.</p>	
<p><b>Objectifs du poste</b></p>	
<p>Au sein de l'unité pêche et en soutien aux différents pôles, le titulaire du poste est en charge notamment du suivi des conventionnements et des paiements ainsi que du contrôle de cohérence des dossiers FEAMPA.</p>	
<p><b>Missions et activités principales :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le conventionnement conformément aux procédures en vigueur ;</li> <li>• Saisir dans le logiciel de gestion de FranceAgriMer les engagements juridiques et les paiements ;</li> <li>• Assurer le contrôle de cohérence des dossiers FEAMPA avant mise en paiement ;</li> <li>• Assurer la gestion des pages de l'unité sur le site internet de FranceAgriMer ;</li> <li>• Apporter si nécessaire son soutien sur d'autres missions gérées dans l'unité</li> </ul>	
<p><b>Relations fonctionnelles du poste :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au sein de FranceAgriMer : autres directions, service des contrôles, délégués filières, agence comptable, service informatique, service juridique,</li> <li>• Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, organisations professionnelles, professionnels de l'aquaculture et de la pêche</li> </ul>	
<p><b>Compétences requises pour le poste :</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Savoirs / Connaissances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du contexte d'organisme payeur</li> <li>• Connaissance des outils Office (Excel, Word, Outlook). Une formation sera organisée pour les outils spécifiques à l'activité (SYNERGIE, SIREPA, site web)</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Savoir-faire / Maîtrise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à travailler en équipe</li> <li>• Capacité à s'adapter à l'utilisation de logiciels métier variés</li> <li>• Rigueur dans la mise en œuvre de procédures</li> <li>• Reporting à la hiérarchie</li> </ul>
<p><b>Diplôme – Expérience professionnelle</b></p>	
<p>Bac ou diplômes de niveau 4 et 5 validés</p>	
<p><b>Poste clé<sup>1</sup> :</b></p>	<p>Oui    Non x</p>
<p><b>Poste à caractère sensible<sup>2</sup> :</b></p>	<p>Oui    Non x</p>

<sup>1</sup> Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

<sup>2</sup> Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

<b>Poste à privilèges<sup>3</sup> :</b>	Oui	Non x
<b>Personnes à contacter</b>		
Thierry JANVIER, chef du service programmes opérationnels et promotion ☎ : 01 73 30 29 80 ✉ : <a href="mailto:thierry.janvier@franceagrimer.fr">thierry.janvier@franceagrimer.fr</a>		
Maïwen FURET, cheffe de l'unité pêche ☎ : 01 73 30 23 97 ✉ : <a href="mailto:maiwen.furet@franceagrimer.fr">maiwen.furet@franceagrimer.fr</a>		
Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement ☎ : 01 73 30 22 35 ✉ : <a href="mailto:mobilite@franceagrimer.fr">mobilite@franceagrimer.fr</a>		
<b>Conditions de travail</b>		
<p><i>FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.</i></p> <p><i>L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins. Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement. Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.</i></p>		
<b>DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30 avril 2025</b>		
Le dossier de candidature doit comporter :		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Une lettre de motivation,</li><li>- Un curriculum-Vitae,</li><li>- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.</li></ul>		

<sup>3</sup> Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.